

et la particule *لو* *lu*, ajoutée aux noms substantifs, dans la même langue, en fait des adjectifs possessifs. Ainsi *dhognouzlu* signifierait : « qui possède des cochons » ; et *طوكوزلق* *dhomouzliq*, mot très-facile à confondre avec le premier, surtout dans l'écriture africaine, veut dire : « une étable à cochons ». Mais la vraie leçon est *تنگيزلو* *tinghizlu*, ou, comme on écrit maintenant, *دگيزلو* *degnizlu*, nom qui signifie : « possesseur de mers, maritime », et qui, selon Hadji Khalfa, fut donné à Lâdhikiyah ou Lâdhik, à cause de la grande quantité de ruisseaux et de rivières qui arrosent son territoire. On s'explique facilement qu'Ibn Batoutah ait accepté pour le nom vulgaire de Lâdhik une interprétation injurieuse, qui pouvait bien lui paraître justifiée par les habitudes de débauche qu'il attribue, ainsi que l'auteur du *Méçâlic al Absâr*, aux habitants de cette ville.

P. 295 (1). Comme M. Vivien de Saint-Martin l'a fait remarquer avec raison : « Il semble y avoir ici une lacune dans la relation du voyageur ; car, sans transition aucune, il nous ramène des bords de l'Euphrate à l'autre extrémité de la péninsule, vers les rives de la mer de Roum, l'Égée des temps classiques. » (*Hist. géographique de l'Asie Mineure*, t. I, p. 516).

P. 303 (1). Au lieu de *مشربة بحمرة*, les mss. 909 et 911 portent *مشوبة حمرة*. C'est environ trois pages après cet endroit (p. 306, l. 5) que commence, dans le manuscrit 911, une lacune que nous avons déjà signalée dans la préface du premier volume, et qui s'étend dans celui-ci jusqu'à la page 420, l. 4.

P. 329 (1). Au lieu de *فأحسننا إليها*, le ms. 910 donne cette leçon : *واحسننت*.

P. 330 (1). En place de *نتلمع*, le ms. 908 offre *نتلمع*.

P. 331 (1). Les mss. 909 et 910 portent *سريت*, au lieu de *سرت*.

P. 343 (1). Les mss. 908 et 909 remplacent *اللمة* par *الحية*.

P. 346 (1). Ici et dans les deux lignes suivantes, le ms. 908 porte *القاضي*, au lieu de *القارى*.

P. 350 (1). Ibn Batoutah a commis ici une grave erreur historique : Berouânah, ou mieux Perouânah (en persan, « chambellan, garde des sceaux »), était le titre que portait Mo'iyndîn Soleïmân ibn 'Aly, ministre tout-puissant des sultans seldjoukides Rocn eddîn Kilîdj Arslân IV, et Ghiyâth eddîn Keï Khosrew III. Le sultan Rocn eddîn Kilîdj Arslân lui avait affermé la ville de Sinope, en récompense de ce qu'il en avait fait la conquête, lui permettant de transmettre ce fief à son fils. Après l'exécution de Soleïmân, décapité par l'ordre d'Abâkâ, second sultan des Mongols de la Perse, Sinope fut successivement possédée par son fils et par son petit-fils, et ce dernier étant mort en l'année 700 (1300 de J. C.), le